

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7302 SÉANCE DU 30 mai 2022

Sont présents:

| | |
|----------------------|-------------------|
| Rémy Vincent | Grand Chef |
| Denis «Kalo» Bastien | Chef familial |
| Carlo Gros-Louis | Chef familial |
| Dave Laveau | Chef familial |
| René «Wellie» Picard | Chef familial |
| Stéphane B. Picard | Chef familial |
| William Romain | Chef familial |
| Daniel Sioui | Chef familial |
| Jean-Mathieu Sioui | Chef familial |

Tina Durand Secrétaire

**MODIFICATION DE L'ANNEXE C (GROUPES D'EMPLOI ET
ÉCHELLES SALARIALES) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT ET LE SYNDICAT
DES EMPLOYÉ(E)S DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-
WENDAT (SECNHW) ET L'ARTICLE 1.04 DE L'ANNEXE A-6**

Attendu que la convention collective conclue entre le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) et le Syndicat des employé(e)s du Conseil de la Nation huronne-wendat (SECNHW) est échue depuis le 26 mars 2022 (la « Convention »);

Attendu que des délais sont inévitables avant que le renouvellement de la convention soit conclu;

Attendu que les divers projets de développement de la Nation huronne-wendat nécessiteront de la main d'œuvre spécialisée et qualifiée à court, moyen et long terme;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mai 2022 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAQUE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7302 SÉANCE DU 30 mai 2022

**MODIFICATION DE L'ANNEXE C (GROUPE D'EMPLOI ET
ÉCHELLES SALARIALES) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT ET LE SYNDICAT
DES EMPLOYÉ(E)S DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-
WENDAT (SECNHW) ET L'ARTICLE 1.04 DE L'ANNEXE A-6**

Attendu l'ouverture imminente du CHSLD de Wendake, prévue à l'été 2022;

Attendu la pénurie de main-d'œuvre et le plein emploi dans la région de Québec;

Attendu que les ajustements à l'annexe C de la Convention proposés au projet de lettre d'entente ci-joint sont de nature à favoriser la rétention du personnel à l'emploi de la Nation huronne-wendat et le recrutement de nouveaux candidats;

Attendu que la Direction générale, la direction des Ressources humaines et des Communications ainsi que la direction des Finances et des Technologies de l'information recommandent de conclure la lettre d'entente ci-jointe.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Dave Laveau, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **De** mandater le directeur des Ressources humaines et des Communications à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, la lettre d'entente ci-jointe;
- **De** mandater la direction des Ressources humaines et des Communications ainsi que la direction des Finances et des Technologies de l'information à lui donner plein effet dans les meilleurs délais.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mai 2022 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND